

EXTRAIT N° 39/2020
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 24 Votants : 29 Procurations : 05

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Affiché le :

L'An deux mille vingt, le dix-sept juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCAION : 10 juillet 2020.

PRÉSENTS : Mmes et MM. AUGOT, BAKER, BERNARDINI, BERNES, BEUILLÉ, BONNAFE, CAIRE, CAMBOULIVES, DEJUNIAT-BERNARDINI, DELHOLME, GUZOU, LABORIE, LAURENS, LEFEVRE, LLOUBERES, MAIRAVILLE, MONTAGUD, MONTEGUT, PILON, PREVOST, SAFON, VIGNEAU, VIGNERES, ZAMBONI.

PROCURATIONS

Mme AGUERRE	à	Mme GUZOU
M. LAJAT	à	M. VIGNERES
Mme ARNAL	à	M. AUGOT
Mme BELABBAS	à	Mme DEJUNIAT-BERNARDINI
M. JOUSSEAUME	à	M. ZAMBONI

SECRETARE : M. VIGNERES a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : CONSEIL MUNICIPAL - Désignation des délégués à l'Ecole de Musique et de Danse

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de désigner des délégués auprès des associations et organismes communaux et notamment 2 délégués auprès de l'Ecole de Musique et de Danse.

Ont obtenu :

Candidats	Nombre de voix
Ita MONTAGUD	Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 7
Philippe LAJAT	Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 7
Emilie DEJUNIAT-BERNARDINI	Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 22

Madame MONTAGUD et Monsieur LAJAT ont été désignés délégués auprès de l'Ecole de Musique et de Danse.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 17 juillet 2020

Le Maire,


Michel BEUILLÉ

